

L'ÉVEIL

de la nation

Hebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004 Prix : 250 F CFA

Gestion des litiges liés à la sécurité sociale :
La CNSS souhaite l'implication du corps judiciaire ^{P.1}

Polémique autour des itinéraires des marches synchronisées du PNP :

Bras de fer entre Atchadam et le duo Yark-Boukpassi

P.3



Col Yark Damehame



Atchadam Tikpi



Payadowa Boukpassi

Présidence togolaise de la CEDEAO :

La lutte contre l'immigration au cœur des préoccupations ^{P.4}



Une délégation de l'OOAM chez le Président Faure

Drame en Sierra Leone :

Le Chef de l'Etat togolais compatit à la douleur des Sierra-léonais ^{P.5}



Le Président Faure aux côtés du peuple sierra-léonais

Assemblée générale et électorale à l'AS OTR :

André Dégué, nouveau président ^{P.6}



André Dégué

Réformes constitutionnelles et institutionnelles:



Mme Awa Nana Daboya, Pdte CR

Les populations montrent la voie à suivre à Awa Nana ^{P.3}

TOGO CELLULAIRE



Comment
retrouver
mes
contacts?



LA SOLUTION

**EN CAS DE VOL OU PERTE
DE VOTRE MOBILE**

Le nouveau service qui vous permet de sauvegarder votre répertoire SIM



Service Client : 888 www.facebook.com/togocel www.twitter.com/togocel www.togocel.tg certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015

Baisse de la TVA sur les produits de première nécessité



PRODUITS ET SERVICES	NOUVEAUX TAUX DE LA TVA
Lait non transformé, Riz à l'exception du riz de luxe, Terminaux mobiles et équipements informatiques, Opération de crédit-bail dans les transports, Matériels de production d'énergie renouvelable	0%
Tissu kaki et tissu imprimé (pagne), Huile alimentaire, Sucre, Farine de céréales (blé, etc.), Pâtes alimentaires, Lait manufacturé, Aliments pour bétail et pour volailles, Poussins d'un jour, Matériels agricoles, Services de location et réparation de matériels agricoles, Hébergement et restauration des touristes	10%



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Polémique autour des itinéraires des marches synchronisées du PNP : Bras de fer entre Atchadam et le duo Yark-Boukpassi

La question des réformes ne cesse de dresser sur leurs ergs les partis de l'opposition qui veulent par tous les moyens se faire entendre et obtenir du pouvoir en place des réformes dont l'essentiel est contenu dans la constitution originale de 1992. Constitution originale dont le PNP de Tkpi Atchadam se fait le défenseur et pour laquelle le parti rouge au cheval blanc entend déferler ses militants dans cinq villes du Togo et à l'extérieur, ce qui n'est pas du goût des Ministres Yark de la sécurité et Boukpassi de l'administration territoriale qui sont montés au créneau hier.



Col Yark Damehame



Atchadam Tikpi



Payadowa Boukpassi

Tiendra ou tiendra-t-elle pas ? Les marches qui se dérouleront concomitamment dans cinq villes du pays organisées par le PNP pour le 19 Août prochain font enfler de plus en plus la polémique.

En effet, au cours d'une conférence de presse organisée par les Ministres Yark en charge de la sécurité et Boukpassi de l'administration territoriale, il a été expliqué aux journalistes de la presse nationale et internationale que des itinéraires avaient été déjà proposés au Parti National Panafricain dans le premier courrier réponse mais que, par-dessus tout, le parti de Tikpi Atchadam ne semble pas se conformer à cette procédure et tient à organiser sa manifestation sur l'itinéraire défini au départ. Selon les explications des deux Ministres, le leader Panafricaniste a brillé par son absence au cours d'une deuxième invitation à lui adressée pour une dernière séance de travail avant la manifestation du 19. Cependant les membres du gouvernement campent sur leurs positions et estiment que " les itinéraires proposés pour les manifestations doivent être respectés pour la bonne tenue de la marche "

Aussi, les deux Ministres ont-ils insisté sur le changement d'itinéraire de toutes les marches, arguant que les intentions cachées du PNP seraient de paralyser le pays en bloquant la nationale N°1.

Les émissaires du gouvernement vont loin et expliquent que les nouveaux itinéraires

définis permettront aussi bien au PNP de tenir ses manifestations qu'aux autres citoyens non concernés par les marches de vaquer librement à leurs occupations.

Du côté du PNP, on n'entend pas se faire dicter la loi par les deux Ministres car le Parti National Panafricain estime d'abord qu'une marche ne saurait être un meeting pour être figée sur place mais étant

donné que les manifestants sont en mouvement et que ce n'est d'ailleurs pas les deux côtés de la chaussée qui seront occupés, le gouvernement ne doit pas parler de blocage de la nationale N°1. Ensuite, les premiers responsables du PNP estiment qu'au regard de l'article 13 de la loi sur les manifestations, il ne revient pas à l'autorité de définir un itinéraire aux organisateurs d'une mani-

festation et pour cela, le PNP entend très bien maintenir les marches et les itinéraires tels que prévus dans le courrier d'information adressé au Ministre de l'Administration territoriale.

Comme on peut le déduire aisément, un interminable bras de fer est en train d'être engagé entre le PNP qui, pour rien au monde n'entend changer l'itinéraire de ses marches et les

Ministres Yark et Boukpassi qui aussi, de leurs côtés veulent à tout prix faire respecter la loi au cas où les nouveaux itinéraires venaient à ne pas être respectés. Qui sortira vainqueur de ce bras de fer qui ne fait que commencer entre le PNP et le gouvernement, le soir du 19 Août prochain nous édifiera.

Kpélaflia Biva

Réformes constitutionnelles et institutionnelles:

Les populations montrent la vole à suivre à Awa Nana

Les réformes, encore les réformes, toujours les réformes devenues désormais le principal sujet de discussions sur toutes les lèvres des togolais sont à l'honneur depuis plus d'une semaine sur l'ensemble du territoire national avec la tournée de la commission de réflexion sur les réformes mise sur pied par le Chef de l'Etat et dirigée par la juge Awa Nana Daboya.

Entamée depuis plus d'une semaine par la partie septentrionale du pays en l'occurrence la région des savanes, la tournée de la commission de réflexion sur les réformes a, comme le veut les textes qui l'ont fondée, donné la parole au peuple Togolais.

A voire la démarche, on se rend compte que Awa Nana et les siens ont voulu toucher du doigt les réelles aspirations des togolais, du moins ceux qui sont venus à leur rencontre.

Mais, les plus grands pronostiqueurs pouvaient tout prévoir sauf le caractère incivique qui a caractérisé les échanges entre les populations et les membres de la commission.

Certains diront que c'est la las-



Mme Awa Nana Daboya, présidente de la Commission de réflexion

situde face à un pouvoir réfractaire à l'alternance qui justifie le comportement déplacé de certains citoyens vis-à-vis de Awa Nana et les siens.

On penserait à un moment donné que c'est à cette commission que revient la responsabilité si les réformes n'ont pas été opérées.

Même à Kara, ville natale du Chef de l'Etat, les citoyens ne sont pas allés de main morte pour débattre tout ce qu'ils ont sur le cœur.

Mais lorsqu'on revisite les différentes interventions sur l'ensemble du parcours de cette commission, on voit aisément qu'il y a deux préoccupations qui reviennent de façon récurrente et qui tiennent à cœur aux citoyens.

Il s'agit de la limitation du mandat Présidentiel et du mode de scrutin.

Les togolais rencontrés par Mme Nana ont déjà une idée de ce que doivent être les réformes. Ils pensent que la limitation du mandat présidentiel et l'introduc-

tion d'un mode de scrutin à deux tours réglerait tous les problèmes politiques auxquels le pays est confronté.

Prenant son courage à deux mains face à certains surexcités, la Présidente de la Commission a fait une prophétie dont tous les togolais attendent qu'elle se réalise.

En effet, elle a eu à déclarer que Faure Gnassingbé par rapport à cette question des réformes surprendra tout le monde. Au soir de la clôture de cette tournée, Awa Nana aura mesuré l'acuité avec laquelle se pose cette question des réformes et elle-même pèsera de son poids pour amener les acteurs politiques à accorder leurs violons pour que les réformes puissent être mises en œuvre.

Rappelons que la commission Awa Nana a été mise sur pied par Faure Gnassingbé pour rendre dans un délai très bref une proposition de réformes qui prenne en compte les aspirations des populations en ne perdant pas de vue les réalités togolaises et son histoire.

La Rédaction

Présidence togolaise de la CEDEAO :

La lutte contre l'immigration au cœur des préoccupations

La libre circulation des personnes et des biens, est l'idéal que véhiculent les différents Etats au sein de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Le Président de la République Faure Gnassingbé dès son accession à la tête de la communauté sous régionale le 04 juin, a exprimé sa volonté de traduire dans les faits les réalités entre les Etats sur divers plans. Ainsi, sa visite à la frontière Aflao (Togo-Ghana), avec à ses côtés M. Marcel Alain de Souza Président de la Commission de la CEDEAO, pour constater le travail qu'opère les agents aux postes en est une illustration. A l'issue de cette visite inopinée, il a été noté des dysfonctionnements à différents niveaux. Mais aujourd'hui des dispositions se prennent pour une circulation digne de ce nom entre les deux Etats qui, ont pour dénominateur commun les réalités socioculturelles. Dans cette dynamique, la frontière Togo Ghana a été rouverte 24h/24. Dans la même optique, le Chef de l'Etat reçoit les membres de l'Observatoire Ouest Africain des migrations, le vendredi 04 août dernier. Un communiqué a sanctionné cette rencontre, dont voici la teneur !



Une délégation de l'OOAM chez le Président Faure

Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE, a reçu en audience ce vendredi 04 août 2017 au palais de la présidence à Lomé, une délégation de l'Observatoire Ouest Africain des Migrations conduite par son Secrétaire Permanent, M. ABI Samir. Cette audience fait suite à la lettre ouverte adressée à l'attention du Président en exercice de la CEDEAO et de la campagne pour la libre circulation en Afrique que coordonne l'Observatoire Ouest Africain des Migrations.

Durant 45 mn, la délégation a échangé avec le Chef de l'Etat togolais sur ses priorités à la tête de la CEDEAO, notamment en matière d'intégration régionale et de libre circulation des personnes et des biens. Au début de l'entretien, le Secrétaire Permanent de l'Observatoire a eu à féliciter le

Président de la République pour sa récente décision de permettre l'ouverture 24h/24 de la frontière Togo-Ghana. Cette décision est apparue aux yeux de l'Observatoire comme un pas de plus vers une circulation fluide des personnes entre le Togo et le Ghana et comme un exemple de bonne pratique à suivre par tous les autres pays africains. Le Président de la République a exprimé le souhait de voir l'ouverture permanente de cette frontière marquée un accroissement des échanges entre les deux pays. Il a toutefois exprimé sa préoccupation sur les obstacles qui handicapent le commerce transfrontalier entre les pays ouest africains notamment la non possession de carte d'identité par de nombreux citoyens de la CEDEAO.

A la suite du Chef de l'Etat, la délégation de l'Observatoire est revenue sur les pratiques développées par certains pays ouest africains qui consistent à donner des laissez-passer de 72 heures aux citoyens de la CEDEAO ne disposant pas d'une carte d'identité, moyennant le paiement d'une taxe et donnant droit à une quittance. Cette pratique assure ainsi un approvisionnement des caisses de ces Etats qui veillent ainsi à lutter contre la corruption et les tracasseries aux frontières. Les échanges se sont ainsi poursuivis sur la possibilité qu'un jour l'espace CEDEAO puisse réellement ressembler à l'espace Schengen avec la possibilité de circuler librement sans contrôle aux frontières. Le Président en exercice de la CEDEAO, tout en partageant ce souhait, a évoqué les réticences des Etats à une ouverture complète des frontières face aux menaces sécuritaires.

La libre circulation, au niveau africain, a également fait l'objet des échanges entre la délégation de l'Observatoire et le Chef de l'Etat togolais. Pour la délégation de l'Observatoire, la CEDEAO et en particulier son Président en exercice devrait jouer un rôle plus actif dans l'adoption prochaine d'un protocole sur la libre circulation par l'Union Africaine prévue en janvier 2018. En réponse, le Président en exercice de la CEDEAO, a tenu à rassurer la délégation sur l'intérêt que porte l'ensemble des Chefs d'Etat africains pour la libre circulation sur le continent. Il a cependant expliqué que l'agenda fort chargé des réunions lors des Assemblées de l'Union Africaine(UA), empêche parfois d'aller au fond des discussions

sur le sujet. Il a en ce sens salué les réformes proposées par le Président KAGAME du Rwanda qui permettra d'alléger l'agenda des réunions de l'UA pour les rendre plus efficaces. La délégation de l'Observatoire a exprimé le souhait qu'à l'exemple du Bénin, le Chef de l'Etat togolais puisse inviter ses pairs africains à exempter de visas d'entrée, les africains se rendant dans leur pays.

Le Chef de l'Etat togolais a déploré le drame des jeunes africains migrants vers l'Europe via les routes de la mer Méditerranée. Pour la délégation de l'Observatoire, ce drame pourrait être évité si les populations africaines pouvaient bénéficier de facilités pour obtenir des visas dans leur mobilité vers l'Europe dans un esprit de réciprocité aux facilités dont profitent les européens qui se rendent en Afrique. Dans l'optique du prochain sommet Union Européenne-Union Africaine de novembre 2017 à Abidjan, la délégation de l'Observatoire a sollicité le Président togolais pour qu'il soit le porte parole de la jeunesse africaine auprès des partenaires européens afin que ceux-ci puissent revoir leur politique de délivrance de visas pour offrir des voies légales de migration aux africains.

Le Secrétaire Permanent de l'Observatoire Ouest Africain des Migrations a enfin remercié le Président en exercice de la CEDEAO pour la grande volonté dont il fait preuve depuis le début de son mandat pour faire avancer la cause de l'intégration régionale. Tout en se félicitant de la feuille de route dressée par la Présidence togolaise de la CEDEAO, il a émis le vœu que les quatre priorités définies puissent effectivement être réalisées d'ici la fin du mandat. Il a espéré que l'ouverture manifestée par le Chef de l'Etat togolais à l'égard de la société civile ouest africaine, qui se traduit par la rencontre avec la délégation de l'Observatoire, puisse faire exemple au sein de la CEDEAO. Le Président de la République togolaise, Président en exercice de la CEDEAO, a réaffirmé sa volonté de continuer le dialogue avec la société civile ouest africaine tout au long de son mandat à la présidence de la communauté pour répondre à l'objectif de la CEDEAO des peuples qui tient au cœur de son agenda.

Fait à Lomé le 04 août 2017
Pour l'Observatoire Ouest Africain des Migration
Le Secrétaire Permanent
Samir ABI

COMMUNIQUE

Le Président de la République du Togo, Président en exercice de la CEDEAO, Son

ournée sur les réformes :

Une mission difficile par endroit

La tournée de la Commission de réflexion sur les réformes politiques bat son plein. Depuis le 31 juillet dernier la tournée conduite par Awa Nana Daboya connaît des fortunes diverses à travers différentes localités du pays. Après les préfectures de Tandjouaré, Kpendjal, Kpendjal-Ouest, et Kozah, l'étape de La région des plateaux a été également amorcée.

Il faut retenir que sur le terrain, la tâche s'est annoncée ardue par endroit. Dans la préfecture de Tchaoudjo par exemple, une partie de la population a exprimé un refus catégorique à toutes sortes d'échange. D'un point de vue sociologique, et loin des considérations politiques, il faut arriver à faire le constat selon lequel, certaines communautés ne sont toujours pas départies des prénotions et des préjugés.

Essohanam Batsana, membre de la commission, a souligné que: " En faisant cette mission auprès du peuple, notre intention est d'informer les populations de l'intérieur sur la mission de la Commission, recueillir leurs avis et suggestions sur les réformes en tenant compte de leurs aspirations, pour que nous puissions proposer des réformes qui tiennent compte des réalités et aspirations profondes des populations ". Cette déclaration témoigne du caractère de dialogue, que revêt



Awa Na et sa délégation à la rencontre des populations

cette tournée.

Cependant, certaines communautés ont contrairement à d'autres, saisi l'occasion pour exprimer leur opinion sur la question des réformes politiques. Les intervenants ont souhaité une limitation du mandat présidentiel et la mise en place d'une CENI technique chargée des élections. Toujours sur ce point, les intervenants ont souhaité par rapport au mode de scrutin, un scrutin uninominal à deux tours

Au moment où, dans certaines localités les préoccupations semblent prendre des considérations purement politiques, ailleurs les discussions achoppent sur l'emploi des, jeunes, le volet social, le développement agricole...

En ce qui concerne donc l'em-

ploi des jeunes, certaines populations demandent un système de quota lors des concours d'entrée dans la fonction publique. Le secteur de l'éducation a été également passé au peigne fin. La problématique de l'adéquation entre la formation et l'emploi n'a pas été oubliée. Les défis à relever dans le secteur agricole ont été également au centre des discussions. Dans la préfecture de Mô par exemple, les agriculteurs ont lancé une requête de réforme du secteur. Cet aspect concerne l'acquisition d'intrants.

Partout où elle est passée, la commission a témoigné sa bonne foi et son engagement à voir cette tournée connaître un succès. La tournée se poursuit !

F.M

Drame en Sierra Léone : Le Chef de l'Etat togolais compatit à la douleur des Sierra-léonais

Le Président en exercice de la Cedeao s'est rendu hier matin à Freetown pour apporter sa compassion au peuple sierra-léonais victime d'une catastrophe naturelle. A l'annonce du drame, le Président Faure Gnassingbé a adressé au nom du peuple togolais et de tout l'espace communautaire, un message de condoléances à son homologue sierra-léonais Ernest Bai Koroma dans lequel il a exprimé sa profonde tristesse.

La capitale sierra-léonaise a été surprise en pleine nuit du lundi 14 août par de violentes inondations accompagnées de coulées de boues et de glissements de terrain causées par trois jours des pluies torrentielles.

Plus de 300 personnes emportées par un glissement de terrain en Sierra Leone

Une coulée de boue meurtrière a touché Freetown, la capitale sierra-léonaise, lundi 14 août. Au moins 312 personnes ont été emportées par le glissement de terrain, qui s'est produit dans la banlieue sud de la ville, selon un dernier bilan communiqué par la Croix-Rouge locale, qui pourrait encore évoluer.

Le glissement de terrain est



Le Président Faure aux côtés du peuple sierra-léonais

survenu à l'aube dans la localité de Regent, après une nuit de pluies diluviennes. Il a emporté des dizaines de maisons sur son passage, dans cette zone où un grand nombre de bâtiments avaient été construits sans permis. Une partie de la colline surplombant le quartier s'est effondrée sur des habitations, selon les journalistes présents, alors que beaucoup de riverains dormaient.

Des images diffusées par des médias locaux montrent des habitants traversant des rues avec de l'eau jusqu'à la taille, cherchant les corps charriés par le torrent de boue. " Il est proba-

ble que des centaines de corps gisent sous les débris ", a commenté le vice-président, Victor Foh, qui s'est rendu sur place : " La catastrophe est si grave que je me sens brisé ".

Une ONG locale, Society 4 Climate Change Communication (S4CCC-SL), a publié sur Twitter une vidéo montrant la violence du torrent boueux :

Ambulances débordées

Le ministre de l'information, Cornelius Deveaux, a fait savoir que les autorités cherchaient toujours à identifier les victimes et leur nombre exact. Des militaires

Suite à la page 6

Lutte contre les faux médicaments : Le club RFI-Togo à l'avant-garde de la santé des populations

Dans presque toutes les localités, à chaque coin de rues, l'on constate souvent des étalages de produits pharmaceutiques, souvent vendus par des bonnes femmes. En réalité, La grande quantité de ces produits est d'origine douteuse, acheminée de façon illicite, et dont l'utilisation a des répercussions sur la santé des populations. Le Club RFI-Togo depuis quelques années se donne pour cheval de bataille la lutte contre l'utilisation de ces médicaments de rue. Il a organisé une campagne de sensibilisation dont l'activité phare a été une conférence-débat tenue le vendredi 11 août dernier dans le canton de Zanguera.

A l'ouverture de cet important rendez-vous d'échange entre les populations à la base et les spécialistes du monde médical et pharmaceutique, l'on notait la présence du représentant du Préfet du Golfe, le chef Canton de Zanguera, et le président de l'ordre des pharmaciens du Togo.

L'objectif est de sensibiliser les populations ignorantes des méfaits des médicaments contre-faits, afin qu'elles prennent désormais conscience face à ce fléau.

Devant hommes, femmes et jeunes issus de différentes couches socioprofessionnelles, il a été



La table d'honneur

question pour le docteur Innocent Koundé Kpéto à travers une présentation, d'expliquer l'origine et la manière dont ces médicaments de rue sont convoyés. Ces faux médicaments, d'après son intervention sont souvent moins chers, mais impropres à l'utilisation. Ils occasionnent des dommages sur le corps humain.

Selon le président de l'ordre national des Pharmaciens, les conséquences existent même au delà de l'impact sanitaire. Et ces produits convoyés en grande quantité porte aussi un coup à l'économie nationale. Comment distinguer le faux médicament du vrai ; où trouver les bons produits et pourquoi est-il nécessaire d'avoir l'avis du spécialiste. Tels sont

les points abordés au cours de cette conférence-débat. Les participants ont profité de l'occasion pour comprendre le phénomène grâce aux questions posées.

D'après les responsables du Club RFI-Togo, cette vaste campagne de sensibilisation a pour cible, les consommateurs, les vendeurs, les professionnels de santé, les autorités politiques, administratives, locales et religieuses.

D'autres activités ont meublé cette campagne de sensibilisation à savoir, les consultations foraines, une opération de salubrité au Centre Médico-social d'Adidogomé. Des kermesses ainsi qu'un tournoi de football toujours dans le canton de Zanguera.

F.M

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

Le Ministre de la santé
Le Chef Canton de Kouméa
Le Chef Canton de Pya
La famille SIZING de Pya, les familles BODJONA et PANA de Kouméa, la famille AHADZITSE de Tsévié
Les familles AMANA, PATCHALI, BATASSI et PANA de Kouméa
Profondément touchées des nombreuses marques de sympathie et d'affections que vous leur avez témoignées lors du décès de leur très chère et regrettée :



Veuve SIZING Banabagnindou Régine, née Ali BODJONA
Agent de Santé à la retraite à SOKODE,
Pieusement endormie dans le Seigneur le 27 juillet 2017 dans sa 76^{ème} année

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'intentions aux cérémonies funéraires qui se dérouleront selon le programme ci-après :

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 18 Août 2017 à SOKODE

19h-21h : Veillée funèbre à la Cathédrale Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus de Sokodé

22h-01h : Exposition du corps à la maison mortuaire à Sokodé (maison SIZING à Sokodé, quartier Kossobio)

Vendredi 18 Août 2017 à Pya et à Kouméa

20h-22h : Veillée de prières et de chants aux maisons mortuaires SIZING Tchamdé à Pya Towouda et BODJONA Léblaki Antoine à Kouméa non loin du bar Sinai

Samedi 19 Août 2017

04h-08h : Expositions du corps à Pya puis à Kouméa dans les maisons mortuaires

08h30 : Levée du corps de la maison BODJONA Antoine Léblaki pour l'Eglise

09h00 : Messe d'enterrement en l'Eglise Notre Dame de la Paix de Kouméa, suivie de l'inhumation au cimetière de Sédna à Kouméa

Dimanche 20 Août 2017

07h00 : Messe d'action de grâce pour le repos de l'âme de la défunte à l'Eglise Notre Dame de la Paix de Kouméa.

Assemblée générale électorale à l'AS OTR :

André Dégué, nouveau président

L'Association Sportive de l'Office Togolaise des Recettes (AS OTR) a tenu son assemblée générale ordinaire ce vendredi 11 août dernier au siège de l'OTR à Lomé. Aux termes de ce congrès, une nouvelle équipe dirigeante de ce club de première division a été élue pour les quatre prochaines années. C'était en présence de certaines autorités sportives, et traditionnelles.

Cette assemblée générale électorale a permis de mettre en place un nouveau bureau de quinze (15) membres dont la charge principale sera d'œuvrer pour améliorer les résultats du club et de donner plus de vitalité à l'équipe pour les saisons à venir.

M. Adedze Kodzo,



Le nouveau bureau de l'AS OTR

Commissaire Général de l'OTR, a indiqué, à l'occasion, qu'une évaluation a été faite par rapport aux résultats des saisons passées, ce qui devra inciter le nouveau bureau élu à travailler davantage pour redynamiser le club.

" Ce que nous attendons de cette Assemblée Générale ordi-

naire et électorale, c'est la mise sur pied d'un bureau qui puisse satisfaire comme ça été déjà dans le passé, d'aller améliorer les résultats de l'AS OTR ", a-t-il fait entendre. Il a aussi insisté sur la bonne gouvernance, une marche que l'Office a entreprise, il y a quatre ans (4 ans). Selon lui, tous les secteurs qui touchent l'OTR doivent développer l'esprit de bonne gouvernance, l'équité et la transparence. Il a conclu en émettant le vœu que cette rencontre puisse permettre à la nouvelle équipe dirigeante élue d'atteindre ces objectifs.

M. André Dégué est élu nouveau président du Club AS OTR avec 83 voix sur 91 votants, soit un pourcentage de 91,20%.

Le nouveau président a tenu à

remercier les délégués pour la confiance placée en sa personne et invite ses collaborateurs à se mettre ensemble pour atteindre les objectifs fixés. Le bureau pour l'accomplissement de leurs missions. Selon le président sortant, le bilan de son mandat est positif. Le bureau sortant dirigé par M. Dongo ONIADON, a félicité les nouveaux membres élu et leur a souhaiter une bonne chance. " Nous rendons grâce à Dieu pensant qu'avec le nouveau bureau mis en place l'équipe ira vers le meilleur ". a-t-il estimé.

Rappelons que l'ancien As Douanes, devenue AS OTR, est une équipe corporative qui évolue dans le championnat national de première division.

Kahf Djobo

Gestion des litiges liés à la sécurité sociale :

La CNSS souhaite l'implication du corps judiciaire

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale dans l'exécution de sa mission, celle de recouvrer les cotisations sociales, de les gérer et de payer les prestations sociales, a tenu avec le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Reformes Administratives, une séance de travail avec le corps judiciaire sur la sécurité sociale le mercredi 16 août dernier.

Placée sous le thème, " les implications de l'interprétation et l'application des dispositions légales et réglementations du code de sécurité sociale "

L'objectif principal de cette rencontre est d'échanger sur la mise en œuvre de la loi portant code de sécurité sociale et du règlement des litiges qui naissent de cette mise en œuvre.

Ce rendez-vous a connu la présence des ministres, du travail, de la fonction publique et des reformes administratives, M. Gilbert Bawara ; de la justice et des relations avec les institutions de la république, M. Pius Agbetomey, la Directrice Générale de la CNSS, Ingrid Awadé, des magistrats du siège, du parquet, des cours et tribunaux, des greffiers et avocats.

Plusieurs thématiques ont été développées au cours des échanges. Entre autres, l'aperçu juridique et institutionnel de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), le contentieux des prestations sociales et la problématique de la célérité en matière sociale et la gestion du contentieux du recouvrement des cotisations sociales ont été au menu des discussions.

Les travaux ont été ouverts par le ministre de la fonction publique, du travail et des reformes administratives, M. Gilbert Bawara. Selon



La table d'honneur

lui, l'amélioration du bien être sociale des populations passe par l'amélioration du cadre institutionnel de la sécurité sociale. Ainsi, la sécurité sociale est l'un des instruments pour atteindre les objectifs de développement d'un pays. Il a

souligné en prenant l'exemple de la banque mondiale qui élève la protection sociale au rang des instruments principaux des stratégies d'éradication de la pauvreté à l'échelon international.

" Le gouvernement togolais veut

s'assurer que tous les travailleurs bénéficient de la protection sociale " a-t-il souligné. Malheureusement, il y a d'importants problèmes de recouvrement en ce qui concerne l'application du Code de la sécurité sociale, ce qui n'arrange pas la CNSS.

Une analyse partagée par la Directrice Générale de la CNSS, Ingrid Awadé qui entend à travers cette rencontre, " instaurer une compréhension commune des dispositions légales et réglementaires du Code de sécurité sociale adopté en 2011 ". L'initiative vise à établir un dialogue et la confiance avec le corps judiciaire et institutionnel et le cadre prévu pour la gestion des contentieux entre les employeurs et leurs employés, ainsi que sur les distinc-

tes apports de son institution telles que prévues par le Code de sécurité sociale.

Les discussions au cours de cette rencontre ont été aussi couronnées par l'intervention du corps judiciaire qui prévoit parvenir avec la CNSS, à une lecture de la loi " N° 2011-006 du 21 février 2011 ", portant code de sécurité sociale qui inclut le secteur informel et les travailleurs indépendants dans l'appui de la CNSS.

Il faut rappeler que la CNSS est une personne morale de droit privé placée sous le contrôle de l'Etat qui a pour mission de recouvrer les cotisations sociales, de les gérer et de payer les prestations sociales prévues par le code de sécurité sociale.

Kahf Djobo

Drame en Sierra Leone :

Le Chef de l'Etat togolais compatit à la douleur des Sierra-léonais

Suite de la page 5

ont été déployés pour aider dans les opérations de secours.

" Plus de 2 000 personnes sont sans abri ", a estimé une responsable des services de secours, Candy Rogers, alors que la Sierra Leone est l'un des pays les plus pauvres d'Afrique avec environ 60 % de sa population vivant sous le seuil de pauvreté selon les Nations unies.

Un médecin légiste de la morgue du Connaught Hospital, proche du lieu du drame, a lancé un appel à l'aide alors que les quatre ambulances du groupe hospitalier se sont rapidement retrouvées débordées. " La morgue est trop petite pour accueillir tous



Une partie de la colline surplombant le quartier de Regent, au sud de la capitale, Freetown, s'est effondrée sur des habitations.

les cadavres ", s'est inquiété Sinneh Kamara au micro du média national Sierra Leone National Broadcasting Corp.

Un danger récurrent

Ces inondations font d'ores et déjà partie des plus meurtrières

en Afrique au cours des vingt dernières années. Ce n'est toutefois pas une première en Sierra Leone : il pleut six mois par an à Freetown, ville surpeuplée d'environ 1,2 million d'habitants, et les inondations sont récurrentes.

En septembre 2015, la montée subite des eaux avait fait 10 morts et quelque 9 000 sans-abri dans la capitale de ce pays anglophone d'Afrique de l'Ouest. Le ministre de la santé avait à l'époque mis en garde contre les risques accrus de maladie, comme le choléra, en raison des inondations.

Source : Le Monde.fr avec AFP et Reuters

Les pagnes **WINA WAX** sont en vente à
A côté de Togocel à Adéwui - Tél : 90 19 50 80



Pour tout besoin de wax pour vos événements
(mariage, baptême, anniversaire,
fête du personnel, cadeaux d'affaires ...)
une seule adresse : **WINA WAX**



WINA WAX
GLORY OF GOD sarl

🏠 10 avenue de la libération - Lomé (TOGO)
Face distributeurs automatiques ECOBANK Grand Marché

(+228) 22 20 18 16 / 96 69 00 00

f wina wax winawax winawax winawax
winawax@gmail.com



www.annuairestogo.tg



Nous sommes l'outil qu'il vous manque.



Renforcez votre visibilité



Augmentez votre impact

Powered by
ACTECH Software

Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC

L'ÉVEIL
de la nation

Siège : Agbalépédo, non loin de la gare routière
Tél: (00228) 22 32 85 95

Directeur de Publication:
Sama T. DJOBO
(00228) .90 03 17 74
.98 62 72 72

Rédaction:
Biva KPELAFIA,
Sam DJOBO,
Moudjib FALANA
Kahf DJOBO (Stagiaire)

Secrétariat :
AGBERE Takira
Imprimerie:
RAD GRAPHIC Sarl U.
Tirage :
2.500 exemplaires